

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU GÂTINAIS FRANCAIS

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux à dix-neuf heures s'est réuni, sur la Commune de La Chapelle-la-Reine, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional du Gâtinais français dûment convoqué le 9 juin 2026, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BOUSSAINGAULT.

Nombre de membres

EN EXERCICE 161

PRESENTS : 99

VOTANTS : 116

COLLEGE DE LA REGION

Étaient présents ou représentés : Madame Valérie LACROUTE (pouvoir) et Messieurs Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT (pouvoir), Gérard HÉBERT (pouvoir) ;

Étaient absents : Mesdames Marianne DURANTON, Julie GARNIER et Aurélie GROS et Messieurs Jacques HULEUX et Sébastien DROMIGNY,

COLLEGE DES DEPARTEMENTS

Étaient présents ou représentés : Mesdames Annie PIOFFET et Béatrice RUCHETON et Messieurs Guy CROSNIER, Pascal GOUHOURY (pouvoir), Jean-Marc CHANUSSOT (pouvoir) ;

Étaient absents : Mesdames Annick DISCHBEIN, Julie GOBERT ; Monsieur Nicolas MEARY,

COLLEGE DES COMMUNES

Étaient présents ou représentés : Mesdames et Messieurs Delphine BADLOU, Jihene BAHRI, Nadine BANIZETTE, Alexia BERTHAUD, Martine BHIKOO, Delphine, BLONDEAU, Alison BRANDAO, Clothilde CAMPAIN, Séverine CHAVANNEAU, Maëlle CONAN, Sophie DENAMPS, Michèle DESCHAMPS, Delphine DULARY, Caroline EYMAUZY, Amélie FERLAY, Nathalie FOURMY, Frédérique FOURNIER, Séverine GALIBERT, Jennifer GAUTRET, Brigitte GENTY, Marjorie GIACOMINI, Constance GUEY, Alix HOUDAYER, Ghislaine LESIEUR, Dominique, LHOHELLIER, Caroline MAILLARD, Isabelle MARIE, Chantal MAYNIÉ, Corinne PATEAU, Vanessa PIEL, Nicole ROUSSEAU, Valérie RUET, Laurence SAMMUT, Nathalie VALLET, Annie VERHUST, Isabelle RIFFET (pouvoir), Hugo AUGÉ, Jean-Jacques BASTIEN, Éric BERNADOU, Yves BERTAUD (pouvoir), Fabien BIDAULT, Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, Didier, BUGUINET, Michel CALMY, Denis CELADON, Philippe CHALMETTE, Christophe CHAMBON, Christophe CHAMOREAU, Olivier CHAPUS, Jean-Marie CHARNIER, Bruno CHAZEL, Éric CHOMAUDON, Michel CLEMENT, Pascal COLINI, Bernardin COUDORO, Yves COZE, Guy CROSNIER, Jean-Paul CULINAS, Bruno CYPRIEN, Gilles DAUMAS, Patrick DE BRABANDER, Bruno DELECOUR, Philippe DOTHÉE, Kevin, UCH, François-Xavier DUPERAT, Hervé DURAND, Alex DURAND, Frédéric EGO, José ELEUTERIO, Guillaume FENAT, Marc GERMAIN, Jean-Claude GRANARI, Patrick GRANDVILLEMIN, Xavier GUILBERT, Philippe GUILLEMIN, Manuel HENRIQUES, Samuel HERBLOT, Pascal HILF, Alain JOYEZ, Fabrice KIMPE, Gilles LE PAGE, Alain LECOMTE, Joseph LENOIR, Philippe MACAIGNE, Pascal MAGNIER, Luc MAISONNIER, Médéric MARY, Xavier NOZACMEUR, Jean-Philippe OLLIVIER, Pascal OUDOIRE, Franck PASQUIET, Didier PAUTRAT, Jérémie PEDEL, François PLANTÉ, Patrick POCHON, Alain POURVIN, Dominique PUTOIS, Fabrice RICHARD, François ROISNEAU, Jean-Paul SABOURAULT, François VIAL, Jean-Luc VUILLEMENOT, Aurélien ZACHAYUS, Jean HEUE (pouvoir), Dominique FAUVION (pouvoir), Claire MARTIN (pouvoir), Patrick BOUCHER (pouvoir), Edwige GEOREGES (pouvoir), Rudy PONAMAN (pouvoir), Diane LEBRUN (pouvoir), Jean PERTHUIS (pouvoir), Séverine GALIBERT (pouvoir), Christèle LEROUX (pouvoir), François RATIER (pouvoir), Sandrine FERNANDEZ (pouvoir), Olivier HOUY (pouvoir), Brigitte CHAUSSEMY (pouvoir), Jérôme DESNOUE (pouvoir) et Christophe CHAMOREAU (pouvoir) ;

COLLEGE DES EPCI

Étaient présents ou représentés : Madame Marjorie FROGER et Messieurs Fabien BIDAULT, Denis CELADON, Éric CHOMAUDON, José ELEUTERIO et Patrick POCHON ;

Était absent : Monsieur Gilles LE PAGE

COLLEGE DES VILLES-PORTES

Était présente : Madame Morgane BLOT ;

EQUIPE DU PARC

Étaient présents : Mesdames Emmanuelle GUILMAULT, Séverine HUYLEBROECK, Magali LASSAIGNE, Caroline CARLIER, Fabienne COTTÉ, Corinne DURAND, Inès HÉRAL, Maureen CARRÉ, Lise LA-LAURENT, Fanny JÉGU et Messieurs Antoine PADILLA, Pierre-Yves SION et Djelloul LARBI-RÉZIG ;

OBJET :

**AUTORISATION DU
RECOURS AU VOTE
ÉLECTRONIQUE POUR
LES ÉLECTIONS,
DÉSIGNATIONS ET
DÉLIBÉRATIONS –
DÉSIGNATION DES
ASSESEURS AUX
OPÉRATIONS DE
VOTE**

Nomenclature ACTES :

5 Institution et vie
politique
5.3 Désignation des
représentants

Transmis au Contrôle de
Légalité le :

29 JUIN 2026

Affichage le :

29 JUIN 2026

AUTORISATION DU RECOURS AU VOTE ÉLECTRONIQUE POUR LES ÉLECTIONS, DÉSIGNATIONS ET DÉLIBÉRATIONS – DÉSIGNATION DES ASSESSEURS AUX OPÉRATIONS DE VOTE

Le Comité syndical est amené à procéder à plusieurs élections, désignations et délibérations.

Afin de faciliter l'organisation des scrutins, de garantir leur confidentialité lorsqu'ils sont organisés à bulletin secret et de réduire la durée des opérations de vote, il est proposé la possibilité de recourir à un dispositif de vote électronique.

Des votes de test pourront être organisés préalablement aux scrutins officiels afin de permettre aux participants de prendre en main l'outil de vote électronique.

Pour les scrutins et consultations organisés au cours de la séance concernée, il est également proposé de désigner, aux côtés du secrétaire de séance, deux assesseurs chargés de veiller au bon déroulement des opérations de vote et à la régularité des résultats proclamés.

Lorsque des membres présents disposent d'une voix consultative, leur avis pourra être recueilli au moyen du même dispositif électronique dans le cadre d'une consultation distincte, sans incidence sur les résultats des scrutins et délibérations relevant des seuls membres disposant d'une voix délibérative.

Le Président de séance propose aux membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Gâtinais français de :

- autoriser le recours au vote électronique pour l'ensemble des élections, désignations et délibérations du Comité syndical et du Bureau syndical ;
- autoriser la désignation de deux assesseurs aux opérations de vote et de consultation ;
- donner tout pouvoir au Président de séance pour assurer la mise en œuvre de ces dispositions.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical :

- autorisent le recours au vote électronique pour l'ensemble des élections, désignations et délibérations du Comité syndical et du Bureau syndical ;
- autorisent la désignation de deux assesseurs aux opérations de vote et de consultation ;
- donnent tout pouvoir au Président de séance pour assurer la mise en œuvre de ces dispositions, à l'unanimité.

Le Président de séance appelle à candidature pour les deux assesseurs aux opérations de vote et de consultation.

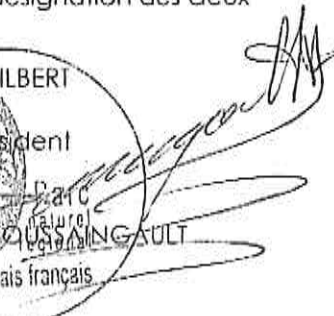
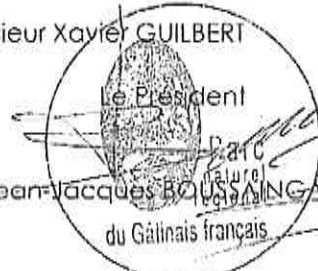
Sont candidats :

Madame Amélie FERLAY et Monsieur Xavier GUILBERT

Il donne lecture des candidatures enregistrées, lesquelles sont simultanément projetées en séance.

Au vu des candidatures, le Président invite les membres à procéder à la désignation des deux assesseurs.

Sont désignés assesseurs : Madame Amélie FERLAY et Monsieur Xavier GUILBERT



Le Président
Jean-Jacques BOURGAINAULT
du Gâtinais français

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-259102564-20260622-2026-019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2026
Affichage : 29/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

